

Politique d'approvisionnement responsable et éthique

Crown Holdings, Inc., avec le réseau mondial de ses sociétés, s'engage à agir de manière éthique et responsable dans tous les éléments de ses activités.

La durabilité de l'environnement est un principe fondamental pour Crown. L'un des principaux objectifs du code de conduite des fournisseurs de Crown ("code des fournisseurs") est de communiquer à nos fournisseurs nos critères de la durabilité de l'environnement et est de communiquer à nos fournisseurs nos critères de développement durable et de veiller à ce qu'ils les mettent en œuvre. Nous invitons nos fournisseurs à s'engager de façon continue à mettre en œuvre les principes du développement durable, tels que ceux définis dans notre code des fournisseurs, dans le cadre de leurs activités et de leur chaîne d'approvisionnement. La constitution d'un rapport contractuel avec Crown démontre l'adhésion des fournisseurs aux critères définis dans la présente politique d'approvisionnement responsable et éthique.

Chez Crown l'engagement à l'égard de l'environnement est un principe fondamental de notre culture d'entreprise. Crown est consciente que la protection de la santé humaine et de l'environnement représente une pratique commerciale responsable qui permet de sauvegarder les ressources et de protéger les employés, les clients, la communauté et l'environnement.

Les entreprises socialement responsables considèrent les éventuels effets environnementaux de leurs procédures décisionnelles quotidiennes, les opportunités de préserver les ressources naturelles, la réduction à la source, le recyclage des matériaux et la diminution de la pollution afin d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau et de réduire les déchets destinés aux décharges. Crown demande à ses fournisseurs de mener leurs activités dans le respect de toutes les lois environnementales en vigueur et leur recommande vivement de mettre en œuvre des pratiques durables dans le cadre de leurs opérations afin de préserver les ressources naturelles et de minimiser leur impact sur l'environnement.

Crown demande à ses fournisseurs de garantir et de respecter la protection des droits de l'homme. Notre code des fournisseurs a été élaboré afin de s'assurer que les fournisseurs de Crown ne soient pas impliqués dans des violations des droits de l'homme et exige la conformité aux tous les principes contenus dans la politique de Crown en matière de droits de l'homme [www.crowncork.com/investors/policies/human-rights-policy]. Crown s'attend à ce que ses fournisseurs adoptent des pratiques de travail universellement reconnues et mettent la santé et la sécurité au première place. Les fournisseurs sont tenus de se conformer à toutes les lois du travail en vigueur y compris celles relatives aux salaires, aux heures supplémentaires, aux congés, aux absences, à l'invalidité, à la durée maximale autorisée du travail et au droit légal au travail. En outre, les fournisseurs ne doivent ni employer des personnes n'ayant pas atteint l'âge légal pour travailler ni pratiquer le travail forcé ou obligatoire, l'esclavage ou la traite des êtres humains dans leurs établissements ou leur chaîne d'approvisionnement.

Les objectifs en matière d'approvisionnement responsable et éthique

L'objectif du programme d'approvisionnement responsable et éthique de Crown est d'identifier et d'éliminer éventuelles pratiques défavorables sur le plan environnemental et social qui ne

sont pas conformes à la mission et à la vision de Crown.

Le programme d'approvisionnement responsable et éthique de Crown adresse principalement aux fournisseurs de matières premières, de composants et de produits finis indispensables à nos activités. Le programme actuel de durabilité de Crown, disponible sur le site www.crowncork.com/sustainability, comprend des objectifs relatifs à vérifier les principaux fournisseurs afin de confirmer leur conformité à la présente politique d'approvisionnement responsable et éthique. Crown considère comme "fournisseur principal" un fournisseur qui vend des matières premières, des composants ou des produits finis que Crown estime essentiels et indispensables pour pouvoir produire et vendre nos produits à niveau mondial. Les fournisseurs de matières premières sont considérés comme essentiels lorsqu'ils répondent à une série de critères ayant une relevance régionale.

Instruments de mise en œuvre du programme d'approvisionnement responsable et éthique de Crown

La nécessité de se démarquer et de continuellement évoluer est un aspect important de la manière dont Crown mène ses activités. Crown s'attend à ce que les principaux fournisseurs:

- améliorent en façon continue leurs produits et / ou services afin d'en renforcer la qualité, de réduire les coûts et de limiter l'impact de leurs produits sur l'environnement.
- tiennent une documentation précise sur la chaîne d'approvisionnement.
- identifient, déterminent des objectifs et mettent en œuvre des plans d'action visant à réduire les impacts environnementaux dans les domaines de la utilisation de l'eau et de l'énergie, du rejet des eaux usées, des émissions de gaz à effet de serre, de la génération de déchets, de l'utilisation des décharges et des emballages.
- s'engagent à suivre et à réduire leur impact environnemental, s'engager à toujours progresser en matière de durabilité et soutiennent la réalisation des objectifs du programme de durabilité de Crown.
- s'approvisionnent en matières premières provenant de sources durables conformément à la législation en vigueur.

Crown exige de ses fournisseurs principaux qu'ils veillent au respect des principes de la présente politique d'approvisionnement responsable et éthique pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Crown se réserve le droit de vérifier la conformité des fournisseurs principaux à ces principes au moyen de certifications de conformité ou d'audits menés par le personnel de Crown ou par des tiers chargés de la vérification, dont les contrôles pourraient inclure l'examen des dossiers justificatifs et des registres du fournisseur primaire, des questionnaires, des contrôles sur place ou toute autre méthode d'évaluation considérée comme appropriée. Si Crown venait à déterminer qu'un fournisseur principal ne se conforme pas à la présente politique d'approvisionnement responsable et éthique, Crown pourra examiner la non-conformité de la part du fournisseur principal et lui demander de mettre en œuvre des mesures correctives afin de garantir la conformité.

Le processus constant d'amélioration du programme d'approvisionnement responsable et éthique de Crown prévoit la participation des fournisseurs c'est-à-dire les fournisseurs principaux et les autres fournisseurs) et la mise en œuvre graduelle des modalités de réalisation suivantes:

- 1- Crown étendra son programme d'approvisionnement responsable, déjà mis en place, au niveau mondial, en accordant la priorité aux catégories d'achats les plus fréquentes et / ou les plus volumineuses de l'entreprise. Ces catégories représentent la part la plus importante de nos dépenses totales. Même de légères modifications apportées à ces achats pourraient avoir des conséquences importantes tant sur les résultats obtenus que sur les progrès de la Société.
- 2- Crown saisira l'occasion offerte par les nouvelles négociations contractuelles ou par les processus de révision, de renouvellement ou de réévaluation afin d'intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les décisions concernant l'approvisionnement.
- 3- En ce qui concerne ses fournisseurs principaux, Crown peut ainsi également s'appuyer sur des évaluations et des audits réalisés par des tiers afin de vérifier la conformité de ces derniers à son code des fournisseurs, notamment en cas de:
 - a. absence de réglementation et de mise en œuvre de la loi dans la région où sont localisés les sites de production des principaux fournisseurs;
 - b. les problèmes structurels spécifiques au secteur et les risques pour la réputation ainsi que les ont identifiés les parties prenantes, le monde universitaire, l'industrie et les organisations de la société civile;
 - c. manque de transparence dans la chaîne d'approvisionnement et / ou de traçabilité ou bien
 - d. risque d'interruption de l'approvisionnement en matières premières indispensables.
- 4- Afin de démontrer la conformité aux exigences du programme d'approvisionnement responsable et éthique de Crown, Crown acceptera les contrôles effectués par des tiers à la demande des fournisseurs et / ou de leurs fournisseurs secondaires, si et les parties concernées considèrent que ces tiers sont une source de vérification fiable. Actuellement, la liste comprend Ecovadis, SEDEX et ASI, entre autres.
- 5- Crown invite ses fournisseurs partenaires, le cas échéant, à adhérer à et à rester membres de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) (= Initiative pour une gestion responsable de l'aluminium}, de ResponsibleSteel (= [Gestion] responsable de l'acier} ou d'autres organisations similaires qui mènent des activités éthiques dans le domaine du commerce.
- 6- Crown garantit que ses équipes d'approvisionnement à l'échelle mondiale sont formées à la politique de l'entreprise en matière d'approvisionnement responsable et éthique, ainsi qu'au code des fournisseurs.

Vérifications et suivi

Crown supervise la mise en œuvre de la présente politique d'approvisionnement responsable et éthique en collaboration avec les responsables des domaines fonctionnels suivants de la société: approvisionnement mondial, développement durable, ressources humaines, environnement, santé et sécurité, ainsi que gestion juridique et gestion des risques. Ces fonctions agissent en synergie pour favoriser l'intégration des aspects environnementaux, sociaux et administratifs dans la conduite des activités concernant les marchés publics et pour favoriser l'alignement sur les politiques d'approvisionnement mondiales de Crown et sur son programme actuel de développement durable, disponible sur le site www.crowncork.com/sustainability.

La présente politique d'approvisionnement responsable et éthique est soumise à des révisions périodiques et pourra être mise à jour afin de refléter éventuelles évolutions de la réglementation applicable, normes reconnues en matière de développement durable, nouvelles questions relatives à la chaîne d'approvisionnement et pratiques pertinentes du secteur.

La présente politique d'approvisionnement responsable et éthique est disponible dans les langues principalement utilisées dans les localités où les installations Crown sont établis,